



Adoption du budget 2011
**Un budget responsable et réaliste
à Richmond pour 2011**

Richmond, le 9 décembre 2010 – « C'est un budget responsable et réaliste et destiné à aider la Ville à relever les défis de l'avenir qui a été présenté ce soir ». C'est en ces termes que le maire de la Ville de Richmond, monsieur Marc-André Martel, a résumé l'essentiel de son allocution, tenue devant les membres du conseil municipal et des citoyens présents lors de cette séance spéciale visant l'adoption du budget 2011.

La Ville de Richmond a donc présenté ce soir un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 4 667 092 \$. Pour ce faire, la taxe foncière passera de 0,9374 \$ à 0,9655 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cependant, la tarification des services d'égout et d'aqueduc demeure inchangée. Enfin, la gestion des matières résiduelles, touchant aussi bien le transport que l'enfouissement des ordures, aura aussi un impact sur la facture envoyée aux citoyens. Le tarif passera en effet de 89,15 \$ à 122 \$ afin d'assumer les nouvelles réalités d'enfouissement qui se dessinent à l'horizon en 2011 dans le cadre de la fermeture du site d'enfouissement du Val St-François.

Ainsi pour une propriété évaluée à 102 500 \$, le compte de taxe augmentera de 122,73 \$ en 2011 par rapport à 2010.

La taxe foncière générale représente cette année 42% des revenus totaux de la Ville, soit 1 946 184 \$. Les autres revenus proviendront notamment des compensations financières des gouvernements, de la taxe d'affaires et de diverses autres sources. En ce qui a trait aux dépenses, les frais pour l'administration générale accapareront une somme de 521 048 \$ soit 11.2% du budget. Pour sa part l'ensemble des dépenses reliées aux travaux publics, représenteront 41% du budget et une somme investie de 1 894 125 \$. Le plan triennal sur les immobilisations 2011-2012-2013, quant à lui, prévoit des investissements de près de 8 Millions dont 1 872 959 \$ en 2011 pour des travaux d'amélioration des infrastructures, des bâtiments et des équipements liés à l'eau potable.

Soulignons en terminant que les élus municipaux de même que la direction générale sont constamment à l'affut d'opportunités afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et ce, tant par l'aménagement d'infrastructures que par une bonification de l'offre de services.

Source : Daniel Leduc
819 826-3789, poste 225